

Opérations de la loi régissant les écoles de métiers; Fonds de retraite. *Lois.*—Réimpression de 13 lois sur l'éducation et les bibliothèques publiques, *prix 25 cents chacune.* *Règlements.*—Vingt-trois règlements d'administration sont publiés. *Cours d'études.*—Quinze programmes ou cours sont publiés concernant les divers degrés ou classes du système d'enseignement. *Manuels.*—Six listes comprenant les manuels de professeurs, les livres de lecture supplémentaire et les besoins de l'upper school relativement aux langues modernes. *Divers.*—Année scolaire et congés; Lectures choisies dans la Bible; Bibliothèque de professeurs pour les instituteurs des écoles publiques et séparées (1941); Canadian Intelligence Examinations; The Township School Area in Ontario; Annonce générale des cours d'été.

(Le titre de toutes les publications paraît dans le rapport annuel du Ministre, ou peut s'obtenir du ministère.)

Chasse et Pêche.—Rapport annuel du Ministère de la Chasse et de la Pêche; Lois et règlements sur la chasse et la pêche; Relevé des lois et règlements sur la chasse et la pêche; Rapport du comité spécial du poisson, 1928-1930; Rapport du comité spécial du gibier, 1931-1933; Bulletin mensuel.

Santé.—*Législation.*—Loi du remède du cancer; Loi et règlements sur les cimetières; Loi des maisons de maternité; Loi et règlements des hôpitaux pour aliénés; Loi et règlements de l'enregistrement des gardes-malades; Loi et règlements des hôpitaux privés; Loi des sanatoriums privés; Loi des hôpitaux psychiatriques; Loi et règlements des hôpitaux publics; Loi et règlements des sanatoriums pour tuberculeux; Loi de la vaccination; Loi et règlements de prévention des maladies vénériennes; Loi et règlements sur l'hygiène publique pour ce qui a trait: à la literie; aux camps, travaux et lieux dans les districts territoriaux qui n'ont pas d'organisation municipale; aux camps d'été; aux maladies contagieuses; à l'inspection dentaire dans les écoles et aux gratifications en faveur des infirmières de santé publique; à la désinfection; aux unités sanitaires; à la fabrication des vins; à la pasteurisation; à la psittacose; aux piscines; aux qualités requises des officiers de santé, des inspecteurs sanitaires et des infirmières de santé publique; Loi des services municipaux de santé (1944); loi des médecins qui ne font pas usage de drogues; loi de l'optométrie; loi des embaumeurs et des directeurs de funérailles; loi de la Commission athlétique; loi de la pharmacie; loi de la chirurgie pédiatric; loi médicale; loi de l'art dentaire; loi ontarienne de la fondation pour traitement du cancer et recherches sur cette maladie. *Publications.*—Rapport annuel du Ministère de la Santé; Rapport annuel sur les hôpitaux ontariens pour les malades mentaux, les arriérés mentaux, les épileptiques et les patients habituels; Rapport annuel sur les hôpitaux publics, hôpitaux privés, hôpitaux pour incurables, hôpitaux pour convalescents et sanatoriums pour phthisiques.

(Des brochures sur différents sujets concernant la santé peuvent être obtenus du Ministère de la Santé, Edifices du Parlement, Toronto.)

Voirie.—Rapport annuel, Ministère de la Voirie; Loi du trafic sur les grandes routes, 1937, et amendements et règlements; Lois des véhicules commerciaux, 1937, avec amendements et règlements; Loi des véhicules publics, 1937, avec amendements et règlements; Loi d'amélioration des grandes routes, 1937, avec amendements; Loi de la taxe sur la gazoline, 1937, avec amendements et règlements; Loi de la manutention de la gazoline, 1937, avec amendements et règlements; Manuel de l'automobiliste; Carte routière de la province d'Ontario, *gratuite sur demande*; Cartes de comté, district et township, *liste de prix sur demande*.

Assurance.—Rapports du Surintendant des Assurances et du Registraire des corporations prêt.

Travail.—*Législation.*—Loi du Ministère du Travail; Loi régissant la construction des manufactures, des ateliers et des édifices à bureaux; Loi des chaudières à vapeur; Loi concernant les mécaniciens de machines fixes et règlements concernant l'émission de certificats; Loi des apprentis et règlements généraux régissant la formation des apprentis dans les métiers spécifiés et règlements de métiers concernant chaque métier spécifié; Règlements concernant la protection des personnes travaillant dans l'air comprimé; Règlements concernant la protection des personnes travaillant dans les tunnels et les caissons ouverts; Loi du salaire minimum; Ordonnances de la commission du salaire minimum; Loi de l'étalonnage industriel et listes des gages et des heures approuvées par un arrêté en conseil; Loi de la Commission des relations du travail; Loi des heures de travail et des congés rémunérés et Loi des droits du travail. *Rapports.*—Rapport annuel du Ministère du Travail, y compris les rapports de la branche d'inspection des fabriques, de la branche d'inspection des chaudières à vapeur, du bureau des examinateurs des mécaniciens de machines fixes, de la Commission de l'Industrie et du Travail, de la branche de l'apprentissage, de la branche du salaire minimum, de la branche des étalons industriels, de la branche de conciliation et d'arrangement, de la Commission des règlements du travail et de la Commission régionale du travail en temps de guerre. *Manuels.*—Pourquoi des certificats pour les mécaniciens de machines fixes et appareils de levage; chaudières; moteurs, turbines, condensateurs, pompes; réfrigération et compression d'air; combustion; Livre des commençants sur l'opération d'une usine génératrice; Accessoires d'usine à vapeur.